

Les coopérations monétaires Afrique-France

L'ESSENTIEL

Les coopérations monétaires Afrique-France sont établies entre la France, deux unions monétaires (UEMOA et CEMAC, rassemblant respectivement 8 et 6 pays africains) et l'Union des Comores. Leur objectif est de favoriser la stabilité monétaire et financière, condition nécessaire au développement.

Leur cadre institutionnel s'appuie sur deux principes :

- Une parité de change fixe avec l'euro ;
- Une garantie de convertibilité illimitée en euro des monnaies par le Trésor français.

Les deux unions monétaires et l'Union des Comores émettent des monnaies différentes :

- **L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)** comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La monnaie commune est le Franc CFA (Communauté financière africaine, XOF). Le siège de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est situé à Dakar, au Sénégal.
- **La Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)** regroupe le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad. La monnaie commune est le Franc CFA (Coopération financière en Afrique Centrale, XAF). Le siège de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) est à Yaoundé, au Cameroun.
- La monnaie de **l'Union des Comores** est le franc comorien (KMF), géré par la Banque centrale des Comores (BCC), installée à Moroni.

La France prend part aux instances de gouvernance des banques centrales, en CEMAC et aux Comores. La Banque de France publie les rapports annuels des coopérations monétaires Afrique-France.

Depuis la réforme de 2019, les relations entre la France et l'UEMOA ont évolué : la centralisation des réserves de change auprès du Trésor français a pris fin, le compte d'opérations ouvert à la Banque de France a été fermé et la France s'est retirée des instances de gouvernance de la BCEAO. Cependant, la parité fixe et la garantie de convertibilité restent assurées. La coopération monétaire avec les pays de la CEMAC et l'Union des Comores reste inchangée.

UN PEU D'HISTOIRE

- **1945** Création du franc CFA dans les colonies françaises d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.
- **1954-1962** Transformation institutionnelle de la Zone franc à la suite de l'indépendance des pays membres.
- **1960** Sortie de la Zone franc par la Guinée qui adopte le franc guinéen.
- **1962** Sortie de la Zone franc par le Mali qui adopte le franc malien.
- **1972-1973** Nouveaux accords de coopération monétaire pour l'Afrique centrale (1972) et l'Afrique de l'Ouest (1973).
- **1973** Sortie de la Zone franc par Madagascar et la Mauritanie qui adoptent le franc malgache et l'ouguiya, respectivement.
- **1975** Indépendance des Comores. En 1976, création du franc comorien.
- **1977-1978** Transfert des sièges des banques centrales en Afrique.
- **1984** Retour du Mali dans la Zone franc.
- **1985** Entrée de la Guinée équatoriale dans la Zone franc.
- **1994** Dévaluation de 50 % des francs CFA et 33 % du franc comorien. Lancement du cadre de convergence et d'intégration économique.
- **1997** Entrée de la Guinée-Bissau dans la Zone franc.
- **1999** Le Conseil de l'Union européenne reconnaît les accords de coopération monétaire au sein de la Zone franc. Les francs CFA et comorien sont liés à l'euro sans modification des parités.
- **2019** Signature d'un accord de réforme de la coopération entre la France et l'UEMOA, actant la fin de l'obligation de déposer une partie des réserves de change de la BCEAO au Trésor français (le compte d'opérations) et le retrait de la France des instances de gouvernance de la BCEAO.

QUELQUES CHIFFRES*

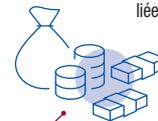
16

pays
dont 15 pays d'Afrique
subsaharienne et la France



3

devises africaines
liées à l'euro



5,3%

croissance du PIB en 2024
Estimations de croissance du PIB pour 2024 :
- UEMOA : 6,2 %
- CEMAC : 2,7 %
- Union des Comores : 3,3 %



212

millions
nombre d'habitants

* concernant les pays africains participant aux coopérations monétaires avec la France.

Sources : BCEAO, BEAC, BCC, FMI, Banque mondiale, calculs Banque de France.

